



**Conférence des Parties agissant comme réunion
des Parties à l'Accord de Paris**

Quatrième session

Charm el-Cheikh, 6-18 novembre 2022

Point 8 a) de l'ordre du jour

Questions relatives au financement

Questions relatives au Comité permanent du financement

Questions relatives au Comité permanent du financement

Proposition du Président

Projet de décision -/CMA.4

**Cadre de référence du deuxième examen des fonctions
du Comité permanent du financement**

La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris,

Rappelant les décisions 6/CP.20, 6/CP.21, 8/CP.22, 9/CP.22, 8/CP.23, 4/CP.24, 11/CP.25, 5/CP.26, 5/CMA.2 et 10/CMA.3,

Fait sienne la décision -/CP.27¹, dans laquelle la Conférence des Parties a notamment adopté le cadre de référence du deuxième examen des fonctions² du Comité permanent du financement.

¹ Projet de décision intitulé « Cadre de référence du deuxième examen des fonctions du Comité permanent du financement », proposé au titre du point 8 b) de l'ordre du jour de la vingt-septième session de la Conférence des Parties.

² Conformément à la décision 5/CMA.2, par. 17.

